

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

**CONSEIL MUNICIPAL
18 AVRIL 2024**



Date de la convocation : 12/04/2024

Date d'affichage : 12/04/2024

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 30

Représentés régulièrement convoqués : 3

Absents : 0

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Melanie VAUCHEL, Michel PHILIPPE, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Yannick OLIVÉRI-DUPUIS, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Hélène SOLER, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Stéphane BERTOLETTI, Grégoire POUPON, Vincent BOURGES, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERCES, Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES, Gildas QUÉRÉ, Lionel ANSELMO, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

Mme Isabelle HERBERT pouvoir à Mme Patricia RENAULT, Mme Karen YVAN pouvoir à M Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mme Claire PEREZ pouvoir à M Basile BERNARD

Secrétaire de séance : Mme Christine LEROY

14 - OBJET : SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2024 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT OU DE PROJET INFÉRIEURES A 23 000 € - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS D'OBJECTIFS 2024 - DECISION D'ATTRIBUTION

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2024_033

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations,

Vu les demandes de subvention émises par les associations,

Vu l'avis favorable de la commission concernée,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
 CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024
 DELIBERATION N°2024_033

Considérant l'intérêt communal certain que représente l'octroi de ces subventions,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les attributions de subventions suivantes et leur montant sous réserve de la signature des contrats d'objectifs correspondants ci-annexés :

Nom du bénéficiaire	Objet	Montant en €
VIE SPORTIVE		
Boisgui'Bad	Fonctionnement	4 000
	Projet	0
	Total	4 000
Cheval espérance	Fonctionnement	2 000
	Projet	0
	Total	2 000
Club de natation Les Hippocampes	Fonctionnement	2 300
	Projet	0
	Total	2 300
Scouts et Guides de France – Notre-Dame de Bois-Guillaume	Fonctionnement	1 000
	Projet	1 000
	Total	2 000
Shen Tao	Fonctionnement	500
	Projet	0
	Total	500
USCB Equitation sur poneys	Fonctionnement	10 000
	Projet	0
	Total	10 000
USCB Judo	Fonctionnement	3 000
	Projet	0
	Total	3 000
USCB Pétanque	Fonctionnement	400
	Projet	0
	Total	400
USCB Tennis de table	Fonctionnement	12 000
	Projet	4 000
	Total	16 000
USCBB Cyclisme	Fonctionnement	1 500
	Projet	0
	Total	1 500
Volleyball Isneauville Bois-Guillaume	Fonctionnement	7 500
	Projet	0
	Total	7 500
TOTAL		49 200

APPROUVE les attributions suivantes et leur montant :

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
 CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024
 DELIBERATION N°2024_033

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 076-217601087-20240418-2024_033-DE



Nom du bénéficiaire	Objet	Montant en €
VIE CULTURELLE		
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre – Combattants Algérie– Tunisie – Maroc	Fonctionnement	530
	Projet	1520
	Total	2 050
Amicale Laïque de Bois-Guillaume	Fonctionnement	2 200
	Projet	0
	Total	2 200
Anim' ton quartier	Fonctionnement	150
	Projet	0
	Total	150
Atelier Peinture et Sculpture	Fonctionnement	3 000
	Projet	0
	Total	3 000
Bibliothèque pour tous	Fonctionnement	3 600
	Projet	0
	Total	3 600
Compagnie Le Qui Vive	Fonctionnement	0
	Projet	1 500
	Total	1 500
Europe échanges	Fonctionnement	8 755,20
	Projet	0
	Total	8 755,20
In Vigno Meritas	Fonctionnement	500
	Projet	0
	Total	500
Jardins ouvriers et familiaux	Fonctionnement	950
	Projet	0
	Total	950
Maison pour tous	Fonctionnement	4 000
	Projet	0
	Total	4 000
Orchestre à plectres de Bois-Guillaume	Fonctionnement	2 000
	Projet	0
	Total	2 000
Union Nationale des Combattants Section de Bois-Guillaume	Fonctionnement	510
	Projet	578
	Total	1 088
USCB Photo regards	Fonctionnement	950
	Projet	2 400
	Total	3 350
Solidar'India	Fonctionnement	500
	Projet	0
	Total	500
TOTAL		33 643,20

Nom du bénéficiaire	Objet	Montant en €
AUTRE		
Comité du Personnel de Bois-Guillaume	Fonctionnement	6 500
	Projet	0
	Total	6 500
TOTAL		6 500

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024
DELIBERATION N°2024_033

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 076-217601087-20240418-2024_033-DE



AUTORISE le Maire à signer les conventions d'objectifs ci-annexées et à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

Philippe-Emmanuel CAILLÉ et Yannick OLIVERI-DUPUIS ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,

Théo PEREZ

Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr